

Comptes de la Société d'éducation : exercice 1914-1915

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **45 (1916)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

Exercice 1914-1915

		DOIT	AVOIR
1914		—	—
Janvier	1 Solde en caisse	Fr. 56 15	
Mai	25 Subside du Conseil d'Etat . .	» 500 —	
	26 Allocation à la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i> . . .		150 30
	28 Produit de la vente des cartes de banquet	» 477 50	
	28 Note de M. Menoud, Hôtel du Cerf, Estavayer-le-Lac. . .		592 10
	28 Allocation à la musique « Persé- vérance », Estavayer-le-Lac .		60 —
	28 Frais d'organisation de la fête .		27 90
	28 Alloc. au rapporteur, M. Wicht, instituteur		20 —
Décembre	31 Note de M. Bonfils, président : débours		13 —
	31 Allocat. au secrétaire-caissier .		50 —
1915			
Août	14 Subside du Conseil d'Etat. . .	» 500 —	
	14 Allocation à la Rédaction du <i>Bulletin pédagogique</i> . . .		150 40
Décembre	31 Frais d'impression		56 25
	31 Frais de correspondance . . .		19 70
	31 Indemnité de route aux mem- bres du Comité		45 15
	31 Note du secrétaire-caissier : dé- bours.		21 75
	31 Solde en caisse, pour balance .		327 10
		<u>Fr. 1,533 65</u>	<u>1,533 65</u>

1916
Janvier 1 Solde en caisse à nouveau . . Fr. 327 10

(Ce montant sera affecté à la confection d'un nouveau drapeau, dont la bénédiction aura lieu, à Romont, le 18 mai prochain.)

Fribourg, le 1^{er} mars 1916.

Le secrétaire-caissier :
O. DUCRY.

Les soussignés, après avoir vérifié les comptes de la Société d'éducation pour les années 1914 et 1915 et avoir contrôlé la régularité des diverses rubriques et leur concordance avec les pièces à l'appui, déclarent

que ces comptes sont tenus avec une minutieuse exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au secrétaire-caissier, M. Ducry, et de lui adresser des remerciements pour son travail.

Fribourg, le 15 avril 1916.

Les vérificateurs : A. WICHT, *instituteur*.

L. CRAUSAZ, *instituteur*.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Un correspondant du *Journal de Genève* écrit ce qui suit au sujet des tendances pédagogiques actuelles :

« Je tiens à constater une réaction générale contre la pédagogie utilitaire qui fut à la mode à la fin du siècle dernier. D'éminents techniciens sont les premiers à demander que dans les programmes de nos gymnases et écoles réales on fasse une part plus large à la culture générale en restreignant d'autant celle des connaissances dites positives. » On en est arrivé, en mathématiques, physique, chimie, etc., à enseigner dans les classes supérieures de nos collèges des matières qui sont l'objet de l'enseignement universitaire, si bien que, au début, les étudiants de premier semestre ne prennent aucun intérêt à leurs cours et s'habituent à ce qu'on appelle à Genève « les gattes ». Et il leur devient plus tard difficile de ressaisir le fil interrompu. C'est une des raisons auxquelles on attribue le fait que, sur deux étudiants qui entrent à l'École polytechnique, il n'y en a qu'un qui arrive à faire entrer sa barque dans le port du diplôme.

Par contre, chez nombre de jeunes gens auxquels on a officiellement décerné un diplôme de « maturité fédérale », on constate que, toute garantie qu'elle soit par la Confédération, cette maturité d'esprit est bien insuffisante. Et l'insuffisance de développement mental va presque toujours de pair avec une connaissance par trop imparfaite de la langue maternelle, et cela aussi bien dans la Suisse romande que dans la Suisse alémanique. Langue maternelle et pensée sont deux termes qui ne se séparent pas. Ce sera là un des points essentiels des réformes que l'on annonce.

D'autre part, ainsi que le désirait M. Falke, on constate dans la Suisse alémanique un intérêt croissant pour la Suisse romande et sa littérature. Une place de plus en plus large est faite à nos meilleurs auteurs romands dans les anthologies scolaires. En feuilletant les derniers programmes de l'École cantonale de Zurich, j'y ai trouvé avec plaisir les titres de plusieurs ouvrages de nos écrivains contemporains, tels que le *Livre de Blaise*, de Philippe Monnier, et l'*Homme dans le rang*, de Robert de Traz, livre justement apprécié dans la Suisse alémanique. D'autre part, on annonce que la Société des maîtres secondaires de Zurich va organiser une série de conférences sur la littérature romande.